



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 17 juin 2025 à 18 heures, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNEGRE.

Date de convocation : 11 juin 2025

Nombre de membres en exercice : 39 titulaires

Secrétaire de séance : Bérangère SABOURAULT

Présents avec voix délibérative : 20 (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : 20

Représentés : Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : 20

Présents avec voix délibérative :

CC. MACS

Françoise AGIER ; Jean-Luc BELESTIN ; Francis BETBEDER ; Alain CAUNÈGRE ; Régis DUBUS ; Patrick MONDENX ; Dany JAMMES

CAGD

Hervé DARRIGADE ; Jean LAVIELLE ; Bérangère SABOURAULT

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Thierry GUILLOT ; Francis LAHILLADE ; Jean-Louis PEYRELONGUE ; Roland DUCAMP

CC. DU SEIGNANX

Pierre PASQUIER ; Alain PERRET ; Philippe POURTAU

CC. COTE LANDES NATURE

Gérard NAPIAS ; Christian VIGNES ; Jean-Louis DAVERAT

Absents :

CC. MACS

Joël CANTIN ; Pascale CASTAGNET ; Jean-Claude DAULOUEDE ; Bertrand DESCLAUX ; Bernard FRACCHETTI ; Jean-François MONET ; Pierre PECASTAINGS ; Denis BECUS ; Patrick BENOIST ; Antoine COELHO ; Jean-Michel DULER ; Edouard DUPOUY ; Damien GARAT ; François GUILLAMET ; Patrice LARD ; Alain SOUMAT

CAGD

Alain BERGERAS ; Alexandra BOGNENKO-SANIEZ ; Martine ERIDIA ; Martine LABARCHEDE ; Laurent LAFOURCADE ; Julien RELAUX ; Jean SOUBLIN ; Albert AUZEMERY ; Thierry BOURDILLAS ; Philippe CASTEL ; Philippe DELMON ; Vincent DEZES ; Julien DUBOIS ; Alain DUBOURDIEU ; Alain GODOT ; Caroline JAY ; Florence PEYSALLE

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER ; Luc De MONSABERT ; Bernard DUPONT ; Didier LAFOURCADE ; Didier SAKELLARIDES ; François CLAUDE ; Christian DAMIANI ; Corinne De PASSOS ; Christian FORTASSIER ; Sylviane LESCOUTTE ; Didier MOUSTIÉ ; Marlène PERRIAT

CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE ; Valérie CORNU ; François TRAMASSET ; Didier HERBERT ; Marc MABILLET

CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND ; François CORDOBES ; Denis VEJUX ; Francis LABOUDIGUE ; Muriel LAGORCE ; Michel LAMOLIE ; Marc VERNIER

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

DEL_2025_051

Budget Principal du Sitcom – Décision Modificative n°2

Monsieur Alain PERRET, Vice-Président, propose au Comité syndical d'autoriser la décision modificative n°2 de l'exercice 2025, qui a pour objet d'ajuster les inscriptions budgétaires du budget principal afin de faire poursuivre les opérations d'installations de conteneurs enterrés et semi-enterrés au fur et à mesure des besoins et des conventions réalisées.



Monsieur le Vice-Président propose donc une modification des crédits 2025 du budget principal en section d'investissement, tels que :

En recettes d'investissement, au titre des subventions d'investissement :

- Le compte 1318, de l'opération 2305 « achats de conteneurs pour projets privés » est abondé de 194 895 €

En dépenses d'investissement :

- Le compte 2158 de l'opération 2305 « achats de conteneurs pour projets privés » est abondé de 150 738 €
- L'article 20421 « biens mobiliers, matériels et études » est alimenté de 44 157 €

Après en avoir délibéré,
Le Comité syndical, à l'unanimité :

APPROUVE les modifications proposées au budget principal 2025 du SITCOM telles que présentées.

PREND ACTE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication. *Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.*

Pour extrait conforme,
A Bénesse-Maremne, le 18 juin 2025

Le Président,
Alain CAUNÈGRE

